



L'aigle royal «Khangai» ne volera plus entre les châteaux. Âme de cette aventure, le fauconnier Benoît Delbaue est triste et amer. SACHA BITTEL

SION Les démonstrations de vols de rapaces aux châteaux sont terminées.

La fin d'une aventure ailée

PASCAL FAUCHÈRE

C'est la mort dans l'âme que le directeur de l'Office du tourisme de Sion, Jean-Marc Jacquod, a annoncé la nouvelle. Il n'y aura plus de démonstration de rapaces sur les châteaux. Rideau avec effet immédiat sur le spectacle de l'aigle royal «Khangai» et du faucon pèlerin «Sedun», dressés par Benoît Delbaue, qui a attiré l'an dernier 4400 visiteurs. Une décision prise en plein envol puisque 2013 avait déjà enregistré une augmentation de fréquentation de près de 50%.

Normes plus sévères

Pourquoi une telle décision? Parce qu'«après deux ans d'expérience, l'office du tourisme conclut que le site de Valère et Tourbillon ne convient pas aux vols de rapaces», résume Jean-Marc Jacquod. Les éléments pris en compte pour arriver à cette conclusion sont multiples. Petit tour d'horizon.

La loi fédérale sur la détention d'oiseaux tout d'abord. Elle se durcit en 2008. Un aigle doit disposer d'un enclos de 240 m³, un petit rapace de 60 m³. Nouvelle norme édictée l'an dernier dans le domaine de la protection des animaux: l'usage de corde à la patte n'est plus toléré. Les oiseaux doivent désormais être installés en volière en période d'inactivité. Et celles de Valère ne sont pas aux normes légales. La même année, l'aigle «Khangai» prend la clé des champs. Coup dur pour cette attraction phare: la qualité du spectacle n'est pas garantie avec un seul oiseau. Pour pérenniser l'animation et étendre le créneau «Moyen Âge», l'office du tourisme souhaite acquérir trois oiseaux de proie supplémentaires.

Site protégé

Valère et Tourbillon ensuite, inscrits depuis 1977 à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments d'importance na-

L'AVIS DE



«Tous mes amis qui sont allés voir le spectacle l'ont adoré.»

JEAN-BERNARD BEYTRISON SION



«Les touristes venaient de loin expressément pour cette animation.»

VINCIANE GILLIOZ GÉRANTE DE L'ENTRE-DEUX À SION



«Ces rapaces seraient mieux en liberté qu'à jouer les esclaves.»

CHRISTINE CHEVRIER SION



COMMENTAIRE
PASCAL FAUCHÈRE
JOURNALISTE

Des animaux toujours mieux protégés

L'échec de la Volerie des Châteaux traduit la victoire des protecteurs des animaux. La loi leur est favorable. En Suisse, les spectacles de fauconnerie ne sont tolérés qu'à des conditions très strictes. Des conditions difficiles à réunir, particulièrement pour les grands rapaces. L'impossibilité de régulariser avec certitude et durablement la situation sur le site de Valère et Tourbillon a signé l'arrêt de mort de l'animation. Et la tendance générale est à une protection accrue, justifiée ou non, des animaux. Que l'on parle de la race d'Hérens ou des éléphants du cirque Knie. En ce sens, l'autorité politique municipale et cantonale a pris ses responsabilités. Le concept de la Volerie des Châteaux avait le mérite de la cohérence. Peut-être que ses initiateurs sont allés très – trop? – vite en besogne et n'ont pas suffisamment analysé les contraintes d'une telle entreprise. Mais qui pourra leur reprocher la pertinence de la démarche touristique et la passion de l'engagement? Reste que des courriers circulaient depuis quelque temps, accusant le fauconnier de maltraitance envers ses protégés qui ne souffrent d'aucune plume cassée... Allait-on vers une saison de trop? Si les autorités ne peuvent pas être soupçonnées d'avoir cédé à la pression des milieux de protection des animaux, elles ne se sont certainement pas assez intéressées à cette aventure qui se voulait à la fois didactique, valorisante, humaine et spectaculaire. ●

tionale. Autant dire que remuer une seule pierre relève du parcours du combattant. Pour preuve, les travaux de restauration du bourg fortifié de Valère planifiés sur de nombreuses années. Le chantier amène d'ailleurs son lot de perturbations visuelles et sonores. Un vrai problème pour l'aigle, s'accordent à dire le fauconnier et le directeur de l'office du tourisme. A cela s'ajoute le succès grandissant du site. «Avec le développement touristique, les collines de Valère et Tourbillon sont de plus en plus fréquentées», note Jean-Marc Jacquod. Des promeneurs et leurs chiens, des badauds... Pour une cohabitation difficile.

Le sujet est aussi complexe de par le nombre d'intervenants. Avec le Chapitre de Sion, propriétaire des lieux, la Ville, le canton ainsi que la Confédération. Pour faire le point et aller de l'avant, le bureau d'écologie appliqué Drosera a ainsi été mandaté il y a quelques semaines afin de préparer un dossier. Après étude, «Drosera peut affirmer qu'il sera extrêmement difficile d'aménager à proximité du site les infrastructures exigées par la loi fédérale». Et les spécialistes s'accordent sur un point: éviter impérativement les transports. L'hébergement doit se situer à côté des lieux de démonstration. Fin de l'aventure aux châteaux.

Et maintenant?

Dans l'immédiat, 16 groupes d'une trentaine de personnes qui avaient réservé leur show ont été informés de la décision. De plus, l'office du tourisme va se séparer du fauconnier d'ici à la fin de l'été. Quant au sort des rapaces, si un lieu d'accueil a été trouvé pour «Sedun», une solution est à l'étude pour «Khangai». Jean-Marc Jacquod garde un espoir. «Peut-être qu'un partenaire privé ou public se manifestera ailleurs en Valais pour reprendre les acteurs de ce magnifique spectacle.» L'appel est lancé. ●

JOURNÉE MONDIALE DU TRICOT À SION La solidarité au bout du fil



Sion s'associe à la journée mondiale du tricot ce samedi 8 juin au jardin de la Planta, de 14 à 17 heures. DR

Demain samedi, c'est la journée mondiale du tricot. De loin pas un art futile, cette activité draine derrière elle des passionnés, hommes et femmes. Marie-Claude Amacker possède un magasin de laine à Sion. Elle raconte que sa clientèle est très variée: «Avant la Fête des mères, une jeune fille de 13 ans est venue me demander de l'aider à confectionner un ouvrage pour sa maman». Des collégiens et collégiennes viennent chez elle pour reproduire un vêtement qu'elles ont vu dans un magasin. «Un jeune homme est venu pour crocheter des bonnets de snowboard».

Le tricot n'a plus l'image de ringardise qu'il avait il y a quelques années. Aujourd'hui, si on tricote, on assume et, souvent, on se passionne. «Cela fait office de méditation. C'est hypnotique, le tricot, c'est thérapeutique», s'enthousiasme Marie-Claude Amacker qui, depuis trois ans qu'elle en fait un métier, est heureuse de son choix: «Avant, je me mettais au tricot à 21 heures. Maintenant, je commence à 9 heures, et ça dure toute la journée». Les personnes en panne peuvent aller chercher gratuitement des conseils chez elle.

Demain, entre 14 heures et 17 heures, dans le jardin de la Planta à Sion, on peut venir finir un ouvrage, discuter tricot, comparer des réalisations, mais aussi s'initier. Il y aura de quoi faire ses premiers pas dans les arts du fil. On pourra apprendre les rudiments du crochet ou du tricot.

Cette manifestation séduisante est là aussi pour donner un coup de pouce à l'association les Gazelles valaisannes, un groupe de femmes qui vont, au printemps 2014, effectuer le Rallye Aïcha des Gazelles à travers le désert marocain, une épreuve automobile dans le plus grand respect des populations locales et de l'environnement. Elles récoltent également tous objets en laine pour les bébés et les enfants de là-bas.

A la Planta samedi après-midi, on pourra tricoter de petits carrés de laine, qui seront assemblés en couvertures. Celles et ceux qui désirent contribuer pourront aussi apporter leurs dons en petits vêtements à la boutique de Marie-Claude Amacker d'ici mars 2014 (Bar à Laine, rue de Conthey 3 à Sion).

● SONIA BELLEMARE

www.lesgazellesvalaisannes.ch

www.journee-mondiale-du-tricot.com

TÉLÉRÉSEAU L'ESR satisfaite

Netcom Sion et Télédistribution (TIV) ont vu leur clientèle augmenter de 40% l'an dernier. Une satisfaction pour les deux téléopérateurs du Valais central, gérés et exploités par l'Energie de Sion Région (ESR), qui proposent des services multimédia dans la TV, la TV interactive, l'internet et le téléphone. Cette progression intervient dans un marché suisse des offres multimédia quasiment saturé et dans un contexte de vive concurrence entre les différents opérateurs, explique l'ESR dans un communiqué.

La téléphonie a enregistré en 2012 une croissance de 17% et l'internet poursuit sa progression en termes de nouveaux clients. Au niveau des produits,

l'ESR propose une nouvelle netBox depuis le début mai alors qu'au chapitre des infrastructures, «le déploiement de la fibre optique jusque dans les appartements progresse au pas de charge, puisque les appartements des quartiers de Platta, Sous-le-Scex, Vissigen, Champsec et Gravelone, soit plus de la moitié de la ville de Sion, en sont équipés».

Rappelons que le réseau câblé de NetCom Sion couvre les communes d'Ardon, Conthey, Evolène, Mont-Noble, Savièse, Sion, Saint-Léonard, Vétroz et Vevey.

Le réseau de TIV dessert, lui, les communes d'Arbaz, Ayent, Chermignon, Grimisuat, Icogne et Montana. ● PFC

MÉMENTO

SAINT-MARTIN

Oiseaux. Samedi 8 juin, une randonnée propose d'aller à la rencontre des oiseaux sur les sentiers de Saint-Martin. Rendez-vous à 8 h 30 au bureau de Saint-Martin Tourisme. Infos au 079 225 19 19.